



Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2017 et mars 2020.  
 Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre mai 2016 et mai 2019.  
 Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2022 et septembre 2025.  
 Période de détention recommandée : 3 années.

Exemple d'investissement : EUR 10 000.

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
Minimum	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 310 EUR	8 230 EUR
	Rendement annuel moyen	-16,88 %	-6,28 %
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 020 EUR	9 800 EUR
	Rendement annuel moyen	-9,83 %	-0,68 %
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 270 EUR	10 540 EUR
	Rendement annuel moyen	2,74 %	1,78 %
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11 260 EUR	11 650 EUR
	Rendement annuel moyen	12,61 %	5,23 %

### Que se passe-t-il si Banque Populaire Occitane n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le capital n'est pas garanti. La durée de placement recommandée permet en théorie sans pouvoir toutefois le garantir de retrouver le montant de capital investi à l'origine.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

#### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

— qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire. — 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
Coûts totaux	68 EUR	218 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	0,7%	0,7% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,5 % avant déduction des coûts et de 1,8 % après cette déduction.

#### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	les frais d'entrée représentent les coûts d'investissement lors de la mise en œuvre initiale de la stratégie de gestion.	0 EUR
Coûts de sortie	Les coûts de sortie éventuellement appliqués seront ceux nécessaires à la cession des titres vifs présents dans votre portefeuille lors d'une liquidation partielle ou totale.	0 EUR
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Commission de gestion rémunérant la délégation de gestion.	33 EUR
Coûts de transaction	Frais d'arbitrage entre les différentes unités de compte proposé dans le contrat d'assurance.	35 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Les frais relatifs à cette stratégie sont variables en fonction du montant investi. L'estimation des coûts est calculée sur une moyenne de 3 ans. Il n'y a aucune commission de surperformance.	0 EUR

### Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 années

L'absence de respect des délais d'investissement recommandés lors des phases de baisse des marchés expose l'investisseur à des pertes en capital ou une minoration des gains potentiels.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

la saisine du service en charge des réclamations est effectuée par courrier à l'adresse suivante : Service Relations Clients Camp La Courbisié, Avenue Maryse Bastié BP 19 46022 CAHORS CEDEX ou par internet [www.banquepopulaire.fr/occitane/votre-banque/reclamation-et-mediation/](http://www.banquepopulaire.fr/occitane/votre-banque/reclamation-et-mediation/) . Tout renseignement relatif à une contestation peut être obtenu en téléphonant au 05.81.22.00.00 (appel non surtaxé).

## Autres informations pertinentes

Toute information sur notre politique de meilleure exécution ou sélection des courtiers sera remis sur demande.

Informations liées à la durabilité :

Les risques en matière de durabilité sont des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un investissement. Les équipes de gestion de la Banque Populaire Occitane intègrent ces risques en matière de durabilité dans leurs analyses et dans leurs décisions d'investissement, au même titre que les risques financiers traditionnels.

Ce profil de gestion promeut des caractéristiques environnementales ou sociales conformément à l'article 8(1) SFDR. Plus d'informations relatives à la durabilité de ce profil de gestion sont disponibles dans le rapport précontractuel du produit, accessible sur le site [www.banquepopulaire.fr/occitane/gestion-sous-mandat-bpoc](http://www.banquepopulaire.fr/occitane/gestion-sous-mandat-bpoc)

## NB : conflits d'intérêts potentiels.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existants entre les entités composant le Groupe BPCE. Les Banques Populaires sont actionnaires de BPCE, lui-même actionnaire à divers degrés de Natixis Investment Managers, DNCA, DORVAL Asset Management, VEGA Investment Managers. La liste complète des affiliés est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.im.natixis.com/fr-fr/about/investment-managers-and-capabilities>

L'attention des investisseurs est également attirée sur le fait que la Banque Populaire Occitane est financièrement intéressée à tout mouvement portant sur des OPC externes (hors groupe) ou des titres vifs qu'elle initie sur le portefeuille géré pour votre compte (perception de droits d'entrée sur les OPC externes (hors groupe) ou de commissions de mouvements sur les titres).

Conformément à la réglementation, la Banque Populaire Occitane prend toutes les mesures appropriées pour détecter et traiter les situations de conflits d'intérêts. Une politique interne de prévention et de gestion des conflits d'intérêts veille au respect de la primauté des intérêts des clients.

La politique de Banque Populaire Occitane est accessible sur son site internet : [politique-de-gestion-des-conflits-d-interets-bpoc.pdf](http://politique-de-gestion-des-conflits-d-interets-bpoc.pdf)

Précision : les droits d'entrée sur OPC ainsi que les commissions de mouvements prélevés sur le portefeuille géré font partie des « coûts et frais relatifs aux transactions » présentés dans le tableau de la page 2



---

Banque Populaire Occitane : Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit ; intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 022 714, ayant son siège social à BALMA (31130), 33-43 avenue Georges Pompidou, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro SIREN RCS TOULOUSE 560 801 300). Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers Graphiques n° FR232581\_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042)